


Création d'un réseau de guides composteurs pailleurs

Actions de prévention et gestion
de proximité des biodéchets
Région : Bretagne

Mots clés : Biodéchets | Compostage/paillage | Réseau | Guide
composteur/ bénévole | Ménages/Grand public | Prévention des
déchets



Collectivité
Brest métropole
24 rue Coat-ar-Guéven
CS 73826
29238 Brest Cedex 2

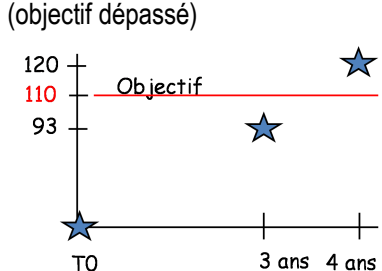
Partenariat
ADEME (PLP)

Date de lancement
Septembre 2010

Objectif atteint
110 guides composteurs pailleurs
pour couvrir tout le territoire

Nouvel objectif
Consolider le réseau

Réalisation objectif
Nombre de guides composteurs
pailleurs formés
(objectif dépassé)



Temps	Nombre de guides
T0	93
3 ans	110
4 ans	120

Résumé :

Afin de développer le compostage et le paillage auprès des ménages, Brest métropole forme des guides composteurs pailleurs et anime des réunions de travail et des rencontres pour constituer un réseau actif et porteur d'initiatives sur le territoire.

Pourquoi agir ?

Brest métropole regroupe près de 208 000 habitants sur 8 communes. Elle a souhaité mettre en place une politique dynamique de réduction des biodéchets domestiques.

- Un gisement important

30 % des déchets des ménages peuvent être compostés ou utilisés en paillage et réduire ainsi les ordures ménagères résiduelles.

- Une nécessité de développer la pratique

Une présence de proximité sur l'ensemble du territoire apparaît indispensable :

- pour aider les usagers à réaliser un bon compost, et savoir l'utiliser ;
- accompagner les usagers vers le paillage ;
- convaincre de nouveaux usagers sur ces pratiques.

- Le choix de s'appuyer sur un réseau de bénévoles

Pour assurer cette présence de terrain, des bénévoles peuvent être sollicités à la fois pour diffuser des conseils de qualité et pour monter des actions de communication et de sensibilisation. Pour cela il convient :

- de disposer d'un nombre de bénévoles qualifiés conséquent, ce qui exige une formation aux pratiques de compostage et paillage, et à l'animation de groupes ;
- de les regrouper en un réseau actif, ce qui implique de créer, d'animer et coordonner ce réseau.

Les guides composteurs pailleurs peuvent également intervenir sur le compostage partagé, ou au lancement de compostage autonome en établissement.

L'action mise en œuvre par la collectivité

Planning

Décision : T0

Préparation : 4 mois

Opérationnel : T0 + 6mois

Durée de l'action :

- Formation des guides : tous les ans
- Réseau : pérennisé

Coûts

500 €/module, 4 à 6000 €/an en formation de guides (prestation) et aide à l'animation du réseau (la première année)

Moyens humains

½ ETP pour l'animation du réseau en première phase (6 mois)

¼ ETP en routine

Bilan en chiffres

2 à 3 sessions de formation de 4 demi-journées par an

129 guides composteurs pailleurs formés en 5 ans

Réseau actif : 1 réunion bimestrielle + groupes de travail entre guides

60 actions menées en 2015

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/reseau-de-guide-composteurs-pailleurs>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

www.brest.fr

Contacts

Brest métropole océane

E-mail :

caroline.leroux@brest-metropole.fr

ADEME

E-mail : stephane.lecointe@ademe.fr

• En amont

Lors de la semaine européenne de réduction des déchets 2010 : lancement du recrutement de futurs guides composteurs pailleurs.

Une première réunion a été organisée avec les guides composteurs pailleurs pour présenter le projet.

Formation professionnelle d'un agent « maitre-composteur ».

• Mise en place (première année)

Formation des guides composteurs pailleurs en quatre modules d'1/2 journée chacun, avec remise de diplômes.

Début des réunions de travail par groupe pour les guides composteurs pailleurs.

L'animateur de la collectivité participe à chaque formation et à chaque réunion de travail.

• Fonctionnement du réseau

Chaque année 2 à 3 sessions de formation permettent d'élargir le réseau ; des compléments de formations pour les guides ont eu lieu à partir de 2014, sur des demi-journées thématiques (jardinage au naturel).

Des réunions plénières réunissant les membres du réseau sont organisées tous les deux mois pour organiser les événements de communication.

La direction déchets-propreté apporte un soutien technique et matériel au réseau des guides composteurs pailleurs (documentation, identité visuelle, stand...).

Site internet dédié : <http://guidecomposteurpailleur.infini.fr/>

• Au-delà du PLP

L'objectif est que le réseau vive de lui-même, soit pérenne et durable, que les usagers le contactent directement. A l'expérience cependant, **il s'avère que la participation du maitre-composteur de la collectivité restera nécessaire.**

Le maitre-composteur est sollicité par d'autres collectivités pour témoigner de la démarche. Elle s'y rend accompagnée d'un guide.

Le « plus » de l'opération

Au-delà de la réelle formation d'un nombre très conséquent de guides-composteur (il ne s'agit pas d'une simple sensibilisation autour d'un composteur), la collectivité a développé **un vrai projet pour créer et faire vivre un réseau** porteur d'une communication de proximité pour le développement du compostage et du paillage.

Reproductibilité

L'opération est reproductible sur d'autres territoires mais nécessite des moyens humains (suivi et participation au réseau pendant les années de son développement, maintien d'une coordination par la suite) et financiers (formation des guides).